

L'école, partenaire active du réseau sportif local

Autor(en): **Zingg, Pierre / Geiser, Andreas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995911>

Nutzungsbedingungen

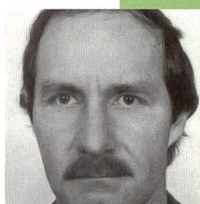
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'école, partenaire active du réseau sportif local

L'école peut être amenée à jouer un rôle important dans le cadre du réseau de sport local, dans la mesure où elle catalyse et coordonne les forces en présence. Les déclarations formulées lors de l'Arène sportive ont confirmé cette thèse. Ceci malgré la raréfaction des maîtres qui, une fois leur classe terminée, sont prêts à s'occuper de l'équipe de gymnastique locale ou à animer des activités dans leur village ou leur quartier.



«**A** Bassecourt, la collaboration entre les associations – sportives et autres – est plutôt réduite et concerne surtout des domaines marginaux. Mais le fait même que certains domaines soient réglés prouve qu'un réseau satisfait des besoins effectifs. Il existe cependant une activité de coordination pour ce qui concerne l'organisation de manifestations ponctuelles, afin d'éviter les manifestations «à double», susceptibles d'engendrer des problèmes logistiques, mais aussi au niveau du nombre de spectateurs, qui, dans ces petites localités, s'en trouverait considérablement réduit.

douze ans en athlétisme et je m'occupe aussi du sport scolaire facultatif. Il s'agit là d'une activité qui a ses propres limites, que ce soit sur le plan structurel – notre commune souffre d'un manque d'installations sportives, les déplacements vers Delémont sont difficiles, l'utilisation des installations coûte cher – ou au niveau de la situation actuelle de notre école. Ainsi, sur l'ensemble des maîtres du collège, seules deux personnes représentent les intérêts du sport et du mouvement, alors que les autres activités facultatives proposées aux jeunes sont légion... Il en ressort que le sport scolaire facultatif occupe une place trop restreinte et largement insuffisante, en comparaison avec d'autres activités.

«Investir du temps et de l'énergie dans la réflexion»

Pierre Zingg, maître à l'école primaire de Bassecourt. Adresse: Mérovingiens 11, 2854 Bassecourt

Il reste encore beaucoup à faire, à commencer par établir des contacts informels entre les associations, sans avoir recours à des responsables officiels au niveau des institutions politiques. Il faudrait réfléchir à la matière, même si cela demande du temps et de l'énergie. En principe, la commune devrait y participer – ne serait-ce que pour engager le processus –, mais aussi et surtout en tant qu'institution exerçant des responsabilités à l'égard des jeunes. Ce serait l'occasion idéale d'instaurer des rencontres dans le but de susciter des changements et des échanges entre les différentes associations.

Il serait également intéressant de pouvoir discuter, avec des représentants de tous les clubs sportifs, des différents thèmes relatifs au sport qui interviennent dans le contexte socio-politique.

L'école n'est que partiellement impliquée au niveau extrascolaire. Personnellement, j'encadre à Delémont un groupe d'élèves de six à

Ce genre de discussion a déjà eu lieu, mais elle est restée superficielle; ce fut le cas par exemple d'une réunion d'information sur le harcèlement sexuel à l'école, qui n'a malheureusement pas eu de suite. Un autre obstacle, est l'état d'esprit qui règne, à savoir que chaque localité s'occupe de son propre club, de même qu'un manque de volonté flagrant de collaboration.»

«**L'**association des corps de cadets, qui a été créée juste après la guerre, a subi différentes modifications au cours des années, s'orientant toujours davantage vers la pratique sportive et, entre autres, vers le sport scolaire facultatif. La réforme de Jeunesse + Sport, qui a ouvert l'accès aux filles et a abaissé l'âge J+S à dix ans, a entraîné une complète réorganisation de l'institution des cadets.

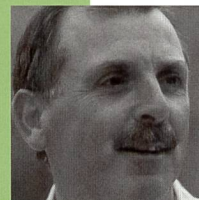
A Langenthal, cette évolution s'est traduite par un élargissement de l'offre; de trois disciplines sportives proposées au début (athlétisme, handball, balle brûlée), elle est passée aujourd'hui à une large palette d'activités, qui va du judo au handball en passant par le ski, le football, la natation, etc.

Le sport scolaire facultatif propose maintenant aux filles et aux garçons de nombreuses activités qui leur sont adaptées. Le tout est coordonné par un maître de sport, responsable de la gestion des aspects administratifs ainsi que de l'enseignement sur le terrain. Ces activités sont financées par la commune, en tant que coordinatrice du sport scolaire facultatif.

La commune publie les cours et défraie en partie les moniteurs. L'association des cadets met son propre personnel à disposition et coordonne l'engagement des

autres moniteurs «prêtés» par les clubs, afin d'être en mesure d'offrir en permanence une formation actualisée. Ceci pour donner un exemple de la collaboration entre l'école, le club sportif et les autorités locales, collaboration qui fonctionne, nous semble-t-il, à la satisfaction de toutes les parties concernées. Ce que l'on peut encore souhaiter, c'est d'élargir davantage la collaboration – ce qui n'a pas été le cas pendant longtemps – afin que d'autres classes d'âge, qui sont en dehors du cadre de l'école obligatoire, bénéficient également de ces activités.

Grâce à ce réseau, les clubs sportifs profitent en outre de l'apport complémentaire constitué par les jeunes qui choisissent de pratiquer les différentes activités sportives extrascolaires qui leur sont proposées. Ce n'est pas un hasard en effet – et en tant qu'entraîneur de natation à un niveau élevé, je sais de quoi je parle – si le champion suisse de natation en titre vient de Langenthal. Le modèle développe des effets positifs, car il profite des synergies. Les forces en présence sont utilisées et coordonnées dans l'intérêt des jeunes et du sport.»



«Un modèle qui fonctionne à la satisfaction de tous»

Andreas Geiser, président central de l'Association fédérale des corps de cadets. Adresse: Greppenweg 17, 4900 Langenthal